

---

## **ANNONCE DE SUSPENSION DES COURS OU DE FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT**

Le CMEC est considéré comme ouvert jusqu'à ce qu'un avis contraire soit émis par la direction.

Pour la fermeture de l'établissement ou la suspension des cours, le statut sera confirmé le matin à compter de **6 h 30 maximum** et la décision sera communiquée aux endroits suivants :

\***Courriel** : Membres du personnel \* **Mio** : Étudiants et étudiantes \* Facebook du CMEC  
\* Radio – Rouge FM – 99,9

Vous pouvez également recevoir, par l'**application Omnivox**, une notification automatique pour vous informer d'une suspension de cours ou de la fermeture de l'établissement en raison des conditions météorologiques. Afin de recevoir ces alertes, vous devez télécharger l'application Omnivox sur votre téléphone intelligent et activer les notifications.

En cas de changement de statut pour l'**après-midi**, la page Info-suspension sera mise à jour. Si tel est le cas, l'information sera diffusée à 11h15 pour l'après-midi.

**\*\*\*Important** : L'application alerte tempête de Omnivox est un module de gestion qui englobe le Cégep de Rimouski, l'IMQ et le CMÉC. Compte tenu que les conditions météorologiques peuvent être différentes de Rimouski à Amqui, il est important de porter une attention particulière à l'établissement qui sera mentionné dans l'avis de suspension ou de fermeture.

### **SUSPENSION DES COURS**

Dans le cadre de la présente condition d'enseignement hybride, veuillez prendre note qu'en cas de suspension, tous les cours en présence et à distance seront suspendus.

Lorsque les cours sont suspendus, les membres du personnel doivent normalement être au travail, si les conditions le permettent.

Dans le contexte actuel, où les employés ont la possibilité de faire du télétravail, le personnel administratif est encouragé, les veilles de tempête, à apporter le matériel nécessaire permettant de travailler à distance.

### **FERMETURE DU CMÉC**

Lorsque l'établissement est fermé, personne ne doit se présenter au travail. Les membres du personnel (soutien et professionnelle) sont en congé rémunéré.

## NOTE DE SERVICE

Suspension des cours ou fermeture de  
l'établissement

Date : 2021-11-12

### IMPORTANT

Peu importe que l'établissement soit fermé ou non, chaque individu est appelé à juger des conditions de circulation et de prendre la décision qui s'impose afin de ne pas mettre sa sécurité en péril.

